

Nouveau Sessions garanties disponibles

Formation Data Act : mettre votre entreprise en conformité avec le règlement européen sur les données

Réf. SF34643

Maîtrisez les obligations du Data Act et sécurisez vos pratiques d'accès, de partage et de portabilité des données.

1 j Durée	950 € HT Inter / participant	2 000 € HT Intra (≤12 pers.)	12 Sessions à venir
--------------	---------------------------------	---------------------------------	------------------------

Objectifs pédagogiques

- ✓ Distinguer le Data Act du RGPD, du Data Governance Act et des autres textes du paquet législatif numérique européen
- ✓ Identifier les obligations applicables selon le rôle de l'entreprise (fabricant d'objets connectés, fournisseur cloud, détenteur ou utilisateur de données)
- ✓ Auditer et sécuriser les clauses contractuelles de partage de données pour prévenir les déséquilibres
- ✓ Mettre en œuvre les mesures de portabilité et d'interopérabilité exigées pour les services cloud
- ✓ Anticiper le régime de sanctions et le rôle des autorités de contrôle

Public visé & prérequis

Public visé Architectes, Chefs de projet, Data analysts, Data scientists, DSI, Responsables métier

Prérequis- Connaissance générale du RGPD et des notions de données personnelles / non personnelles - Notions de base sur la lecture d'un contrat B2B (clauses, conditions de licence) - Familiarité avec les architectures cloud (SaaS / IaaS / PaaS) utile pour le volet interopérabilité

Programme détaillé

Fondamentaux du Data Act et environnement réglementaire européen

- Contexte et objectifs du Data Act : stratégie européenne des données et règlement UE 2023/2854
- Champ d'application : acteurs concernés, types de données personnelles et non personnelles, produits connectés et services associés
- Calendrier d'application : obligations en vigueur depuis le 12 septembre 2025 et obligations « data access by design » applicables au 12 septembre 2027
- Articulation avec le RGPD et le Data Governance Act (DGA) : périmètres, complémentarités et points de vigilance
- Positionnement dans le paquet législatif numérique européen : AI Act, EHDS, DSA, DMA

Activités pratiques :

- Matrice de positionnement Data Act vs RGPD vs DGA sur un cas d'entreprise type
- Quiz de cadrage : à quel règlement rattacher tel scénario de partage de données

Obligations des acteurs et droits d'accès aux données

- Droits d'accès et de partage des utilisateurs : conditions, périmètre et modalités de mise en œuvre
- Obligations des fabricants d'objets connectés (IoT) : conception, transparence et accessibilité des données générées
- Obligations des fournisseurs de services de traitement de données : devoirs vis-à-vis des utilisateurs et des tiers
- Conditions d'accès des autorités publiques en cas de besoin exceptionnel : cadre juridique et garanties
- Articulation avec le secret des affaires et la protection des informations sensibles

Activités pratiques :

- Cartographie des flux de données d'un produit connecté (qui détient quoi, qui peut demander quoi)
- Identification du rôle Data Act applicable à des cas d'entreprises (fabricant, détenteur, utilisateur, destinataire)

Relations contractuelles, clauses abusives et régime de sanctions

- Clauses contractuelles interdites et présumées abusives dans les contrats B2B de partage de données
- Révision des contrats existants pour intégrer les obligations du Data Act
- Négociation de clauses équilibrées : accès, réutilisation, sécurité et confidentialité des données
- Régime de règlement des litiges : voies de recours et organes de médiation
- Sanctions et autorités de contrôle nationales : régime applicable et articulation entre CNIL, ARCEP et DGCCRF

Activités pratiques :

- Audit d'une clause contractuelle de partage de données et reformulation pour mise en conformité
- Étude de cas : analyse d'un litige type entre fabricant IoT et utilisateur professionnel

Cloud, portabilité et interopérabilité des données

- Règles de portabilité et de migration entre prestataires de services cloud
- Réduction et suppression progressive des frais de sortie (egress fees) : calendrier et impacts contractuels
- Mesures d'interopérabilité technique et contractuelle exigées par le règlement
- Standards, normes et spécifications mobilisables pour démontrer la conformité
- Implications opérationnelles pour les DSI et les acheteurs de services cloud

Activités pratiques :

- Grille d'évaluation d'un contrat cloud au regard des obligations Data Act
- Construction d'un plan d'action de conformité « portabilité et interopérabilité » sur 6 mois

Prochaines sessions

DATE	LIEU	STATUT
23/11/2026	à distance	Sur confirmation
26/02/2027	Paris	Sur confirmation
26/02/2027	Toulouse	Sur confirmation
26/02/2027	à distance	Sur confirmation
04/06/2027	Grenoble	Sur confirmation
04/06/2027	Paris	Sur confirmation

Pourquoi choisir Sparks Formation ?

20 ans d'expertise IT, des formateurs experts et des sessions garanties contre l'annulation.

20 ans
d'expertise

1 068+
formations

11 178
apprenants formés/an

+67
Net Promoter Score

Avis des participants

4,9/5 — 7 avis

William B. — Prévoir l'envoi à chaque participant du livre de CISS au moins un mois avant la formation.

Mickael L. — il est top Romain GARCIA

Ils nous font confiance

Cette année notre filière Gouvernance, Risques & Conformité (GRC) a accompagné plus de 30 entreprises dont :

AVEM MÉTROPOLE DE LYON ADISTA ALSTOM ASTEK FRANCE AXA ASSISTANCE FRANCE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTS DE FLANDRE CONSORT FRANCE ECONOCOM SERVICES & SOLUTION EGIS +20 autres

Financement & certifications

Cette formation est éligible aux financements OPCO et FNE-Formation. Nos équipes vous accompagnent dans le montage de votre dossier.



Réservez votre place dès maintenant

20 ans d'expertise · 1 000+ formations · NPS +67 · réponse sous 24h ouvrées

0 805 950 800

demande@sparks-formation.com